



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 10^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, 3 au 5 octobre 2005

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 10^{ème} réunion du 3 au 5 octobre 2005 à Bamako (Mali) dans la salle de conférence de la Direction générale d'AFRISTAT, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général de l'INSEE, Conseiller du Président de l'ADETEF (Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières), Président du Conseil scientifique.
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique, les observateurs ainsi que les experts d'AFRISTAT. La liste des participants figure en annexe 2. Le professeur Fulbert AMOUSSOUGA GERO et M. Justin FOTSING siégeant respectivement au titre des professeurs d'université et des utilisateurs des travaux d'AFRISTAT étaient excusés. Les représentants de l'Institut national de la statistique de Guinée Equatoriale, de la CEA et de la Banque mondiale étaient absents.
3. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par MM. Martin BALEPA et Birimpo LOMPO respectivement Directeur Général et Directeur Général adjoint d'AFRISTAT, le secrétariat de la réunion étant assuré par la Direction générale de l'Observatoire.
4. En préambule aux travaux, les membres du Conseil scientifique ont décidé de reporter à la 11^{ème} réunion du Conseil l'élection du Président. Le mandat de M. Jean-Louis BODIN étant arrivé à son terme, ce dernier, sollicité, a accepté de présider les travaux de la 10^{ème} réunion et d'assurer son mandat pour une année supplémentaire.
5. Le Conseil scientifique a adopté l'ordre du jour proposé par la Direction générale. (Cf. annexe 1).
6. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil scientifique remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux et l'accueil des participants.

A. EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2005

7. Le Conseil scientifique a entendu un exposé de la Direction générale sur l'état d'avancement de l'exécution du programme d'activités 2005. Un point sur l'exécution des recommandations émises lors de sa 9^{ème} réunion a également été fait. Le Conseil s'est félicité du fait que la totalité des recommandations qu'il avait émises a été entérinée lors de la 11^{ème} réunion du Comité de direction et mise en œuvre par la Direction générale. Il a constaté que ces activités avaient été menées dans le cadre du PROSMIC ou mises en œuvre dans le cadre d'autres projets financés par les partenaires techniques et financiers.

8. Le Conseil a apprécié l'ampleur et la qualité des activités ainsi réalisées au cours des huit premiers mois de l'année 2005. Il a cependant exprimé le regret que, en ce qui concerne les travaux d'appui aux INS menés à la demande de ces derniers, le tableau rendant compte des activités fasse apparaître un nombre important d'actions non effectuées. Il recommande que :

- a) les projets d'appui soient mieux identifiés, par exemple à partir d'une fiche technique de deux pages au maximum préparée par le demandeur qui en préciserait le contexte, les objectifs, les activités et le volume estimé de l'appui demandé ;
- b) les INS informent rapidement la Direction générale de l'évolution de leurs priorités en matière d'assistance technique d'AFRISTAT ;
- c) la présentation de l'état d'exécution du programme d'activités soit enrichie d'une signalétique permettant d'identifier les actions réalisées, celles qui ne le sont pas mais qui ont des chances de l'être d'ici à la fin de l'année, celles qui ne le seront pas du fait des INS et celles qui ne le seront pas faute de ressources disponibles à AFRISTAT.

Le Conseil a rappelé la préoccupation qu'il avait déjà exprimée en ce qui concerne une meilleure répartition du temps de travail des experts entre les missions d'appui, les travaux de préparation et de restitution de ces missions et les travaux de fond menés dans le cadre du développement d'AFRISTAT. Ces derniers devraient représenter au moins 1/3 du temps de travail des experts.

B. EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2006-2010

9. Le programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2006-2010 a été présenté aux membres du Conseil scientifique. Elaboré avec l'aide d'un groupe de travail ad hoc mandaté par le Comité de direction lors de sa 11^{ème} réunion, le PSTA propose une vision à long terme du développement des activités d'AFRISTAT et s'articule autour de six volets portant sur les domaines suivants :

- a) Appui au renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres en matière d'organisation des systèmes statistiques nationaux ;
- b) Appui au développement des systèmes d'informations pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que pour la mise en œuvre des OMD ;
- c) Appui au renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques et d'élaboration de synthèses statistiques et économiques ;

- d) Appui au développement des capacités de diffusion statistique ;
- e) Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux ;
- f) Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT.

10. Le Conseil reconnaît que cette vision intègre le souci de poursuivre le développement des domaines qu'AFRISTAT couvre depuis sa création et d'ouvrir d'autres chantiers, notamment dans le domaine des statistiques démographiques. Une large place est donnée au renforcement de ses capacités pour mieux répondre aux demandes des Etats membres en matière de données et synthèses statistiques dans tous les domaines de la vie économique et sociale.

11. Dans le cadre de la présentation du PSTA, le projet de décision de modification de l'organigramme de la Direction générale d'AFRISTAT a été présenté au Conseil. Celui-ci estime que ce projet s'inscrit dans la ligne de la préparation du PSTA et facilitera sa mise en œuvre ; il recommande au Comité de direction de l'adopter.

12. Le Conseil a suggéré quelques amendements à la Direction générale en vue de la présentation du PSTA au Comité de direction :

- l'expression « demande solvable », qui pourrait être mal interprétée par les autorités budgétaires, devrait être remplacée par « demande finançable » ;
- les liens avec les organisations d'intégration sous-régionale et la répartition des missions et des activités entre AFRISTAT et ces organisations devraient être mieux mis en évidence ;
- la composante « diffusion » des travaux des INS ne devrait pas seulement se limiter à l'aspect « communication » mais s'inscrire dans une démarche plus globale d'offre diversifiée de produits ;
- il conviendrait de mettre en place une gestion dynamique des demandes d'appui présentées par les INS et du temps de travail des experts, notamment en s'inspirant de démarches analogues menées par certaines organisations (par exemple l'AFD) ;
- un chronogramme des activités devrait être préparé et présenté en tant que document annexe, en particulier pour les volets V et VI du Programme.

13. Sous réserve de la prise en compte de ces quelques amendements, le Conseil scientifique recommande au Comité de direction l'adoption du programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010.

C. EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2006 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

14. Dérivé du programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010, le plan d'action 2006 a été présenté au Conseil scientifique.

15. Le Conseil a apprécié l'effort de la Direction générale pour présenter un document plus synthétique et plus opérationnel que par le passé, et qui fait clairement apparaître les produits attendus et les contraintes en matière de ressources humaines. Il s'est également félicité de la présentation dans la même nomenclature des objectifs et des activités présentées dans le cadre du PSTA et dans celui du plan d'action annuel. Le Conseil recommande au Comité de direction l'adoption du projet de plan d'action 2006.

D. ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX NON DEFINITIFS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT : QUEL DISPOSITIF A METTRE EN PLACE ?

16. Le Conseil scientifique a entendu une communication de la Direction générale sur le thème de l'élaboration des comptes non définitifs dans les Etats membres d'AFRISTAT. Ce sujet a fait l'objet d'un atelier réunissant l'ensemble des représentants des Etats membres qui s'est tenu fin septembre 2005 à Bamako.

17. L'hétérogénéité et les retards dans l'avancement de l'élaboration des comptes nationaux constituent un problème récurrent pour les Etats membres d'AFRISTAT. Il convient néanmoins dans ce contexte de présenter des résultats rapides et utiles aux différentes catégories d'utilisateurs en s'adaptant aux ressources humaines disponibles. Une solution consistera à présenter un cadre allégé de comptes et à automatiser le traitement des sources. Le renforcement des ressources humaines reste bien entendu souhaitable. De plus, alors que la délégation de l'activité d'élaboration des comptes à une structure autre que l'institut national de la statistique pouvait être envisagée, la nécessité de maintenir cette activité dans le champ de responsabilité des Instituts nationaux de statistique a été réaffirmée.

18. Le Conseil a de plus recommandé que :

- a) la définition des produits des travaux de comptabilité nationale soit le résultat de discussions avec l'ensemble des utilisateurs afin de mieux tenir compte de leurs besoins et que notamment un accent soit mis sur les comptes des ménages dans le cadre des SRP ;
- b) l'équilibre entre les délais de publication de comptes et le degré de détail soit considéré comme un paramètre essentiel ; les comptes doivent notamment constituer un outil de mesure d'impact de politiques cibles ;
- c) les bailleurs de fonds renforcent le financement de projets d'amélioration et d'adaptation des comptes nationaux ;
- d) une partie de l'aide budgétaire reçue par les Etats puisse bénéficier à la production des statistiques courantes et des comptes nationaux ;
- e) la Direction générale accompagne les appuis nécessaires aux Etats qui le souhaitent dans l'élaboration de méthodes adaptées à leur situation.

E. « CADRE DE REFERENCE ET SUPPORT METHODOLOGIQUE MINIMUM COMMUN POUR LE SUIVI DES DSRP ET DES OMD » : PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE ET ORIENTATIONS POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DANS LES ETATS MEMBRES

19. Le Conseil scientifique a entendu une contribution de la Direction générale d'AFRISTAT relative à la définition du Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et des OMD (CRESMIC), et décrivant la stratégie d'appui aux Etats bénéficiaires du projet de mise en œuvre du programme de suivi régional des DSRP et des OMD financé par le PNUD.

20. Le Conseil félicite la Direction générale pour la qualité du travail accompli et du document présenté. Il attire toutefois son attention sur le fait que la simplicité apparente des indicateurs ne doit pas masquer l'énorme travail nécessaire en amont pour produire les statistiques à partir desquelles ils sont élaborés. De façon symétrique, il convient aussi de prévoir des capacités d'analyse en aval des différents sous-systèmes d'information.

21. Le Conseil recommande que :

- a) la démarche CRESMIC soit intégrée à la préparation des SNDS et demande à la Direction générale de se mettre en contact avec PARIS21 dans ce but ;
- b) la Direction générale diffuse plus largement ce document non seulement auprès des cellules chargées du suivi des DSRP mais également à destination des partenaires au développement ;
- c) la version anglaise du document soit disponible.

F. QUEL RESEAU D'INSTITUTIONS POUR UN PROJET DE FORMATION STATISTIQUE A MOYEN TERME ?

22. Les représentants du Centre d'appui aux écoles de statistique africaine, de l'ENSEA d'Abidjan, de l'ISSEA de Yaoundé et du DSD-ENEA de Dakar ont exposé les éléments de contexte et les défis à relever ressortant de la CODESA du 4 juillet 2005. Il est proposé d'instaurer formellement un réseau d'institutions pour la formation supérieure statistique en Afrique, le RIFOSSA. Les orientations principales qui sous-tendent ce projet à moyen terme sont :

- a) développer une offre de formation statistique qui soit cohérente, globale et compétitive, en Afrique notamment ;
- b) consolider l'assise financière des écoles et atteindre une proportion élevée d'étudiants solvables (boursiers ou « financés ») ;
- c) diversifier les débouchés professionnels des étudiants.

23. Le Conseil a fait de nombreux commentaires et suggestions visant pour l'essentiel à souligner certains risques des évolutions actuelles, à clarifier et préciser le contenu des axes du projet et globalement, à poursuivre et accélérer la démarche entreprise. Il constate qu'un réseau existe dans les faits depuis longtemps mais qu'il s'agit de lui donner rapidement une forme institutionnelle et des règles de fonctionnement telles qu'il soit plus opérationnel et plus efficace, en particulier pour l'approche des bailleurs de fonds potentiels.

24. Le Conseil réaffirme la nécessité de mener un plaidoyer vigoureux auprès des Etats membres pour qu'ils prennent en charge les frais de formation de leurs ressortissants lauréats aux concours de statistique. L'appartenance au réseau de quelques INS a été conseillée. Enfin, le Conseil a souligné le rôle moteur et innovant que devraient jouer les écoles par rapport à une demande rapide et qui n'émane pas seulement du secteur institutionnel.

G. QUESTIONS DIVERSES

25. Le Conseil a entendu une contribution faisant état de divergences importantes entre les informations conjoncturelles sur l'inflation utilisées lors des réunions du Comité de convergence de la Zone Franc et celles, plus récentes, disponibles au niveau des Etats. Le Conseil recommande à la Direction générale d'AFRISTAT de rédiger une note technique d'information à l'attention des responsables de la préparation des Réunions des Ministres des Finances de la Zone Franc (Trésor français, DGCID au Ministère français des Affaires étrangères, AFD, Secrétariat de la Zone Franc, Commission de l'UEMOA et Secrétariat Exécutif de la CEMAC). Il recommande de poursuivre la coopération entre AFRISTAT et le Comité de convergence de la Zone Franc.

26. Le Conseil a entendu un rapport faisant état de retards importants dans la mise à jour des sites Internet des INS de certains Etats membres. Il recommande au Comité de direction de réaffirmer le besoin crucial d'actualiser régulièrement leur site Internet pour fournir les informations les plus récentes.

ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

27. Le Conseil scientifique a adopté le présent relevé de conclusions et demande à son Président de le présenter au Comité de direction lors de sa réunion des 25, 26 et 27 octobre 2005.

28. Le Président du Conseil scientifique constate que l'ordre du jour est épuisé et clôt la réunion.

Fait à Bamako, le 5 octobre 2005

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT ;

Le Président

Jean-Louis BODIN

Annexe 1 : Ordre du jour de la 10^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture
2. Election du Président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Etat d'avancement de l'exécution du programme d'activités 2005 d'AFRISTAT et mise en œuvre des recommandations de la 9^{ème} réunion du Conseil scientifique et de la 11^{ème} réunion du Comité de direction
5. Elaboration des comptes nationaux non définitifs dans les Etats membres d'AFRISTAT : quel dispositif à mettre en place ?
6. « Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et des OMD » : processus de mise en œuvre et orientations pour une meilleure appropriation dans les Etats membres
7. Examen du projet de programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010
8. Examen du projet de plan d'action 2006 de la Direction générale d'AFRISTAT
9. Quel réseau d'institutions pour un projet de formation statistique à moyen terme ?
10. Questions diverses
11. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
12. Clôture de la réunion

Annexe 2 : Liste des participants à la 10^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
1	BODIN Jean-Louis Siège au titre des personnalités qualifiées Président du Conseil scientifique	ADETEF	Conseiller du Président du GIP Assistance au Développement des Echanges en Technologies Economiques et Financières	ADETEF 5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 FRANCE	Tél (33 1) 53 44 25 53 Fax (33 1) 53 44 25 31 Email : jean-louis.bodin@adef.finances.gouv.fr
2	CHATAIGNER Jean-Marc Siège au titre des personnalités qualifiées	AFD	Directeur du Département du pilotage et des relations stratégiques	5, rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12 FRANCE	Tél. +331 53 44 36 59. Fax +331 53 44 38 69 Email : chataignerjm@afd.fr
3	CISSOKO Mamadou Siège au titre des utilisateurs des milieux économiques et sociaux :	Consultant indépendant	Consultant	Ilot V97 Nouakchott MAURITANIE	Tél. : (222) 525 36 67 Email : bayocissoko@yahoo.fr
4	ILBOUDO François Siège au titre des représentants du Comité de Direction	INSD Burkina Faso	Directeur de la coordination et de la coopération statistiques	01 BP 374 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : (226) 50 32 42 69 / 50 32 49 76 / 50 39 86 43 Fax: (226) 50 32 61 59 Email: insd@cenatrin.bf et ilboudo_fr@hotmail.com
5	MBONG MBONG Luc Membre ès qualité	BAD	Statisticien principal au Département de la recherche pour le développement	BAD 15, Avenue du Ghana, Angle des Rues Pierre de Coubertin et Hédi Nouira B.P. 323 1002 Tunis Belvédère - TUNISIE	Tél. : (216) 71 10 36 57 Fax: : (216) 71 10 37 43 Email: lmbongmbong@adfb.org
6	NDEFO Siège au titre des organismes sous-régionaux d'intégration	Secrétariat exécutif de la CEMAC	Chef du Service de collecte et traitement des données statistiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 61 13 59 / 61 18 85 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf et ndefo@netcourrier.com
7	NDO NDONG Jean-Sylvain Siège au titre des professeurs d'université	Université Omar BONGO ONDIMBA GABON	Professeur d'économie, Secrétaire général du Laboratoire d'économie appliquée	B.P. 20463 Libreville GABON	Tél. : (241) 73 70 50 / 07 37 18 54 Fax : (241) 73 70 47 Email : jsndo@yahoo.fr
8	SANOUE Gilles Siège au titre des organismes sous-régionaux d'intégration	Commission de UEMOA		Commission UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. (226) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax. (226) 22 44 39 88 Email : gilles.sanou@uemoa.int
9	TIGNOKPA Ayawovi Demba Siège au titre des organisations internationales intéressées au développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT	FMI/ AFRITAC Ouest	Conseiller en statistiques macro économiques	AFRITAC – Ouest 03 B.P. 96 Bamako MALI	Tél (223) 223 59 75 Fax (223) 223 59 86 Email : atignokpa@imf.org

	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Observateurs					
10	DIASSE Serigne Touba	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 869 05 05 Fax (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn et dsdena@sentoo.sn
11	KOUADIO K. Hugues	ENSEA COTE D'IVOIRE	Directeur des études ISE	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : hkouadio@ensea.ed.ci
12	LERY Alain	INSEE/CAPEA	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPEA)	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 E-mail : alain.lery@ensae.fr
13	NGONTHE Robert	ISSEA	Directeur des études ISE	ISSEA BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél: (237) 222 01 34 Fax: (237) 222 95 21 Email: ngonthe@yahoo.fr et ngonthe@cenadi.cm
Direction générale d'AFRISTAT					
14	BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: martin.balepa@afristat.org
15	LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: birimpo.lompo@afristat.org